

REGARD

LE JOURNAL DE VOTRE ARRONDISSEMENT

JUIN 2017

9

#81



DOSSIER
SE LOGER DANS LE 9^E
LA VILLE ÉQUILBRÉE

P.4

 VILLE DE
LYON | 9^e
www.mairie9.lyon.fr

ZOOM SUR...
**LE DISPOSITIF ÉCORÉNOV'
AIDE À LA RÉNOVATION DES
LOGEMENTS**
P.9

ILS FONT LE QUARTIER
**L'ASSOCIATION ALPIL
UN TOIT POUR TOUS**
P.12

ÉDITO

**Chères habitantes,
Chers habitants,**

Je suis particulièrement heureux de vous présenter cette nouvelle édition de notre Regard 9 qui est consacrée au logement, un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Le 9^e arrondissement de Lyon est un territoire de plus en plus attractif et, en cela, la problématique du logement nous concerne particulièrement. Du quartier de la Duchère au quartier de l'Industrie en passant par le centre Vaise, vous pouvez voir les évolutions majeures et une production de logement importante ces dernières années.

Vous le savez, bientôt, sur Lyon comme dans bien d'autres villes, nous serons de plus en plus nombreux. Notre action sur Lyon doit ainsi répondre à deux défis : renforcer la densité urbaine en gardant un équilibre avec les espaces publics et les espaces verts ; renforcer la mixité sociale seule garante d'une vie harmonieuse dans nos quartiers. Grâce à notre volontariat, notre arrondissement devient un espace pilote et exemplaire dans la gestion et l'aménagement urbain, un modèle qui inspire nombre d'autres acteurs locaux et même au-delà de nos frontières.

Vous trouverez le long de ces pages ce qui fait et ce qui définit le logement dans le 9^e et notre équipe municipale reste à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'évolution de vos quartiers !

Le Maire du 9^e arrondissement

Regard 9 est un périodique édité par la Mairie du 9^e arrondissement de Lyon. Regard 9 n°81 - Juin 2017
Mairie du 9^e arrondissement, 6 place du Marché - BP9201 - 69264 LYON CEDEX 9 - www.mairie9.lyon.fr
Mairie annexe de la Duchère - Tour Panoramique, 5 avenue du Plateau - 69009 LYON
Directeur de la publication : Simon Virlogeux | **Rédactrice en chef** : Margot Boisnel | **Crédits photos** : Agence ELC2 - Mairie du 9^e arrondissement | **Conception, maquette et logo** : Mairie du 9^e arrondissement | **Impression** : Public Imprim | **Tirage** : 27 000 exemplaires

PRENEZ DATE

JUIN 2017

>> 29 MAI AU 9 JUIN

Exposition "Enfants réfugiés"

Avec la participation de l'association de solidarité internationale ASMAE.

📍 École Santé Social du Sud-Est

>> 2 AU 4 JUIN

Festival D'art et D'air

Premier festival des jeunes pousses de l'agglomération lyonnaise, le festival D'art et D'air revient pour sa 7^e édition. En plein cœur du parc du Vallon à la Duchère, D'art et D'air offre une programmation pluridisciplinaire de qualité, orientée sur les thèmes de la nature, du développement durable et de la solidarité.

Plus d'informations sur festival-dartetdair.fr

📍 Parc du Vallon



© Laurence Danière - Mission Lyon la Duchère

>> 7 JUIN - 19h

Cinéclub : version originale ou remake ?

Pourquoi refait-on les films ? Que reste-t-il de l'original ? Pêle copie ou adaptation réinventée ? La médiathèque vous propose de (re)découvrir et de discuter autour des versions les moins connues de ces films qui ont marqué l'histoire du cinéma.

📍 Médiathèque de Vaise

>> 9 AU 11 JUIN

Championnat de France de Gymnastique

Championnat de France par équipes Nationale B et Trophée fédéral organisé par le Comité Régional Rhône Alpes de Gymnastique et la Convention Gymnique de Lyon.

📍 Halle Stéphane Diagana

>> 16 JUIN - 19h

3^e Escapade Estivale

Les deux premières éditions furent si belles que la soirée Escapade Estivale revient cette année. Venez découvrir le travail de ces jeunes danseurs avides de partager un moment de rencontre artistique unique !

📍 Aux Échappées Belles

>> 17 JUIN

Fête de la MJC

Un événement phare qui vient clôturer la saison des activités à la MJC en fanfare. Ouvert à tous et gratuit - Toute la journée

📍 MJC St Rambert

>> 17 JUIN - 13h

Tounoi de pétanque

L'association Trans-forme et le Club de Pétanque de la Sauvagère organisent un tournoi au profit du don d'organe. Buvette et restauration sur place

📍 Square Mouriquand

>> 16 & 17 JUIN

Braderie de Vaise

Pendant deux jours, l'association des commençants de Vaise organise une grande braderie où shopping, animations et bons plans seront les maîtres mots.

📍 Place Valmy

>> 21 JUIN

Fête de la musique

Toute la soirée, la musique s'invite dans le 9^e. Rendez-vous au parc Roquette, place Valmy, au Vergoin et à la Médiathèque de Vaise pour des concerts gratuits.



SE LOGER DANS LE 9^E : LA VILLE ÉQUILIBRÉE

À L'HEURE OÙ LE LOGEMENT CONSTITUE LE PREMIER POSTE DE DÉPENSE DES MÉNAGES, LE 9^E ARRONDISSEMENT CONTINUE DE TRANSFORMER SES QUARTIERS. AVEC UNE AMBITION, GARANTIR LES ÉQUILIBRES : ENTRE LOGEMENT SOCIAL ET LOGEMENT PRIVÉ, ENTRE LOCATIF ET ACCESSION, ENTRE HABITAT ET ACTIVITÉ, ENTRE IDENTITÉ ET MODERNITÉ. UN EXERCICE SAVANT QUI RÉUNIT TOUS LES ACTEURS DE LA VILLE, À PARTIR DES BESOINS ET DES ATTENTES DE CELLES ET CEUX QUI LA VIVENT ET LA FONT VIVRE TOUS LES JOURS : LES HABITANTS.

État des lieux

En 2016, le 9^e arrondissement comptait 48 431 habitants pour 22 539 logements dont 8 166 logements locatifs sociaux, soit un taux de 33,05%*. En 1999, ce taux était presque à 40% ! Depuis cette date, la Ville, le Grand Lyon et ses partenaires ont engagé et mené une transformation des quartiers avec l'objectif de rétablir un équilibre entre les différents types d'habitats, pour favoriser la mixité sociale.

Si aujourd'hui, dans le 9^e, les indicateurs témoignent de l'augmentation du nombre de propriétaires et d'une croissance de la moyenne des revenus par habitant supérieure à celle constatée au niveau de l'agglomération, c'est parce que cette politique de transformation ne s'est pas cantonnée à la seule question du logement : implantation de nouvelles activités économiques, création d'équipements, de services... La ville s'est fabriquée au bénéfice de ses habitants.

"Bien sûr, le 9^e n'oublie pas ses racines populaires et l'accès au logement pour tous constitue toujours une priorité absolue", insiste Martine DESFOURS, adjointe au logement.

Demander un logement

La Mairie du 9^e arrondissement dispose d'un service logement qui reçoit plus de 1 500 personnes par an et travaille en lien étroit avec les bailleurs sociaux et les organismes réservataires (Préfecture, etc.). Ce service enregistre les demandes, assure un suivi, conseille et oriente les usagers dans leurs démarches.

Pour autant, il n'est pas inutile de rappeler que la Ville ne dispose pas de logement mais qu'elle peut intervenir et orienter les ménages auprès des différents bailleurs sociaux qui seuls ont le pouvoir d'attribuer un logement. Première démarche à effectuer : remplir un dossier de demande de logement (disponible auprès du service ou des bailleurs sociaux ou sur internet). *"Aussitôt le demandeur se voit attribué un Numéro Unique Départemental (NUD) qui est enregistré sur un fichier commun auquel ont accès tous les bailleurs et réservataires. En revanche la demande n'est valable qu'un an, il faut donc la renouveler chaque année si entre temps aucun logement n'a été proposé", explique Martine DESFOURS.*

Ensuite, le délai d'attribution est le résultat du croisement entre la demande et l'offre (type de logement, localisation, niveau de loyer, etc.) dans un contexte où la demande est très nettement supérieure à l'offre disponible. *"Ainsi nous avons plus de T3 et de T4 dans le 9^e que de T5/T6. Un T5*

"En moyenne, 400 nouveaux logements par an sont livrés sur l'arrondissement.

Place Valmy, par exemple, n'existe tout simplement pas. Il faut donc étudier toutes les propositions qui sont faites. Trouver un logement, c'est trouver un compromis entre l'existant et le souhait, entre le possible et le rêvé", ajoute l'élue municipale.

Répondre à l'urgence

La Mairie d'arrondissement anime également une commission prioritaire chargée d'étudier les dossiers les plus urgents suivant des critères très précis : suivi par un travailleur social, ancienneté de la demande, sur-occupation, situation de handicap, hébergement temporaire, logement indécemment occupé, mesure d'expulsion, violences conjugales, etc. *"Attention, il ne s'agit pas d'une commission d'attribution même si cette commission fait accélérer les procédures et c'est là son rôle et sa mission : prendre en compte l'urgence. En moyenne le délai d'attribution est réduit à 9 mois."*

Des structures d'hébergement temporaire type foyer Aralis ou Adoma sont présentes sur l'arrondissement. Enfin, lorsque la demande de mutation est bloquée nous travaillons en collaboration avec les bailleurs pour faire avancer le dossier.

"Pour autant, il ne faut pas opposer logement social et logement privé, car la ville se fabrique avec tous et le travail mené avec les promoteurs privés pour rééquilibrer les quartiers en atteste sans aucune ambiguïté."

*La loi fixe ce taux dit SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) à 20% minimum et 25% d'ici 2025.

Des quartiers qui se transforment

Avec 25 000 habitants, le quartier de Vaise, héritier d'une histoire industrielle et ouvrière, constitue le cœur de l'arrondissement et illustre bien l'action publique menée en matière d'habitat. *"Vaise était un tissu de faubourgs qui avait perdu de son attractivité, où les friches désertées se conjuguait à des logements vétustes. Au début des années 2000, la transformation du quartier s'engage avec des opérations de valorisation de l'habitat existant et le développement du parc immobilier privé. La ville a souhaité également préserver la mixité fonctionnelle (habitat et activité) en préservant les friches industrielles qui pouvaient se reconvertir (à l'instar de la friche Rhône Poulenc, rue Sergent Michel Berthet réorientée vers le logement) et en accompagnant le développement de nouveaux pôles économiques"*, explique Bernard BOCHARD, adjoint à l'urbanisme.

"Le défi du renouvellement de Vaise, en conservant son identité et son patrimoine, a été relevé grâce à l'énergie déployée collectivement entre les acteurs publics, les acteurs privés du logement et les acteurs économiques. C'est ce partenariat que nous continuons de privilégier."

Sur Saint-Rambert, rattaché à Lyon en 1963, *"l'objectif est de reconstruire sur le site de la cité Herriot 180 logements (30 locatifs, 110 en accession, 40 sociaux) tandis qu'à la pointe nord de Lyon, une partie des 500 logements du Vergoin est mise en vente sur incitation de la Ville par Grand Lyon Habitat. Ce qui va favoriser les parcours résidentiels et l'installation de jeunes couples."*

Enfin, la reconstruction d'un centre commercial et de 78 logements d'initiative privée compléteront la redynamisation du secteur de sorte qu'en marchant dans la rue, on ne sache pas ce qui relève du logement privé de ce qui relève du logement social. C'est cette finesse que nous travaillons."

Enfin, et c'est sans doute le plus connu, un programme massif de renouvellement urbain a été conduit et mené à la Duchère. Les objectifs étaient d'apporter de la mixité (80% de logement social voilà 10 ans contre 57% aujourd'hui) et de porter une ambition urbaine : reconstruire des immeubles au sein d'îlots à taille humaine, avec des programmes d'accession libre, d'accession sociale et du logement public. S'il reste aujourd'hui 400 logements à livrer, à la fin de l'opération, le quartier comptera 55% de logements sociaux, avec 1 500 logements démolis pour 1 700 reconstruits. Et un vrai schéma urbain : deux nouvelles avenues qui ouvrent le plateau, une place Abbé Pierre, lieu de vie de tout le quartier, des équipements, des commerces en pied d'immeubles, des activités de service, la création d'emplois... En somme, un quartier redevenu une ville.



Martine DESFOURS

Adjointe au Maire du 9^e déléguée aux affaires sociales et solidarité, à la santé, au logement



Bernard BOCHARD

Adjoint au Maire du 9^e délégué à l'urbanisme, à l'aménagement Politique de la ville, à la démocratie et à la participation des habitants

Le rééquilibrage des quartiers vise-t-il à remplacer des logements sociaux par du parc privé ?

Non, ce n'est pas aussi tranché. La transformation des quartiers qui se mène avec tous les acteurs du logement vise justement à faire en sorte qu'une véritable mixité sociale s'instaure, c'est-à-dire mieux répondre aux besoins des ménages aux plus bas revenus et attirer d'autres catégories de ménages. Il n'y a d'intérêt pour personne à ce qu'un territoire accueille des habitants avec le même profil socio-économique : les ouvriers, les employés, les cadres, les entrepreneurs, les personnes sans emploi, les retraités, les étudiants, tous sont et font la ville. C'est de ce mélange, de cet équilibre que naît la cohésion sociale, au même titre qu'un quartier doit être multifonctionnel. Il doit accueillir de l'habitat, de l'activité, des services, des équipements, etc. C'est ce travail que nous qualifions de rééquilibrage. D'ailleurs la promotion privée (75% de constructions) propose 25% de logements sociaux dans ses programmes de construction. Il faut construire tous les éléments de la chaîne de logement pour faciliter le parcours résidentiel. C'est concrètement qu'il faut agir, c'est concrètement que nous agissons. Faire la ville pour tous, avec tous.

Qu'est-ce qui distingue le projet de transformation de la Duchère des autres projets menés ailleurs ?

Sans conteste, la participation des habitants. La transformation du quartier, traduite dans le projet de renouvellement urbain, s'est construite avec les Duchéroises et les Duchéris. Et, en réalité, c'était un défi, parce qu'il a fallu qu'on se comprenne, qu'on parle le même langage, que chacun aille vers l'autre. Mais à l'issue des ateliers de concertation qui ont été menés à l'amont du projet, les 250 propositions élaborées par les habitants ont donné lieu à 60 engagements de la Ville qui ont constitué depuis lors la feuille de route du projet Lyon-La Duchère. Une feuille de route qui comprenait, par exemple, la création d'un Comité de Suivi Participatif composé d'habitants, d'élus et de techniciens, chargé de décider de l'objet et du périmètre de toutes les concertations menées sur le secteur. C'est encore le cas aujourd'hui. Si la place Abbé Pierre est devenue un véritable lieu de centralité, un lieu de lien social, un lieu de vie de quartier, c'est bien parce qu'elle a été conçue et pensée avec les habitants eux-mêmes. Ce qui est vrai à La Duchère peut l'être ailleurs, c'est ce en quoi nous croyons et que nous continuerons de mettre en œuvre.

LE LOGEMENT DANS LE 9^E



ZOOM SUR...

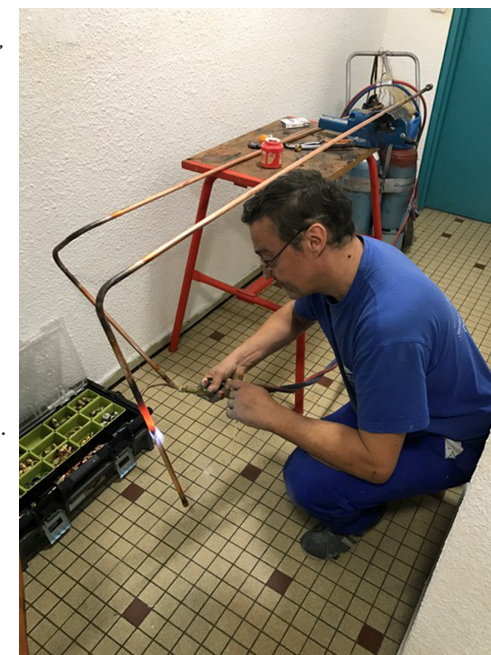
DISPOSITIF ÉCORÉNOV'

AIDE À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

PARTICULIÈREMENT ACTIVE DANS LA RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE, LA MÉTROPOLE DE LYON MET EN PLACE DEPUIS 2015 UN DISPOSITIF POUR AMÉLIORER LES LOGEMENTS DES LYONNAIS.

Si vous souhaitez faire des rénovations dans votre logement, le projet Ecorénov' devrait attirer votre attention. Afin de faire progresser le parc immobilier de la Métropole, la collectivité a eu l'idée de créer un service dédié pour les immeubles construits entre 1945 et 1990. Elle part d'un constat simple : de par les évolutions technologiques et législatives, ces logements ont besoin de réhabilitations. Ecorénov' est donc là pour accompagner ces transformations.

Ainsi, propriétaires et copropriétaires peuvent faire appel gratuitement aux Agences Locales de l'Énergie de l'Agglomération Lyonnaise (ALE) qui les orienteront et planifieront leurs démarches.



Jusqu'à 3 500€ d'aide financière

La Métropole propose également d'aider financièrement les propriétaires et les copropriétés jusqu'à 3 500€ en fonction de leurs projets et de leurs revenus. Il est aussi possible d'obtenir une aide supplémentaire auprès de la commune de rattachement, et c'est dans ce cadre que la Ville de Lyon met à disposition un complément. Si le projet des copropriétaires ambitionne une économie d'énergie de 35%, alors la Ville peut débloquer jusqu'à 1 000€. Cette aide peut même atteindre les 2 000€ en contrepartie d'une rénovation visant un niveau basse consommation.



Plus d'informations auprès de l'Agence Locale de l'Énergie (ALE)

04.37.48.25.90

ecorenov@ale-lyon.org

www.ale-lyon.fr

LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) a été soumis au vote du Conseil récemment. Notre groupe s'est abstenu. En effet, malgré de bonnes intentions affichées, il ne contient pas suffisamment d'éléments concrets.

Ainsi le déclassement de l'A6 /A7 n'est pas clairement pris en compte, aucune solution alternative n'est proposée. Sans projet précis pour le Contournement Ouest, ce déclassement n'est qu'un effet d'annonce, sans perspectives réelles. D'autre part, ce PDU est proposé au vote des élus sans une véritable concertation avec les acteurs et utilisateurs du réseau urbain.

Enfin, il est dommage qu'au niveau de l'offre de transport public, avec le Rhône et la Saône en cœur de ville, on n'évoque pas de façon plus précise l'offre de transport fluvial. A Lyon ce devrait être un des axes de développement des transports collectifs. Aujourd'hui une initiative privée, de Vaise à Confluence, compense avec succès la carence de la ville.

Gilles BERRODIER - Jacques VERZIER

UDI ET APPARENTÉS

École de la deuxième chance : une formation professionnelle d'excellence

En septembre dernier, dans le 9^e à deux pas du métro Gorge de Loup, un second établissement labellisé « École de la deuxième chance » a ouvert sur le territoire de la Métropole de Lyon. Cette structure accueille des jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification et sans emploi, afin de permettre à chacun de découvrir son potentiel, de construire son projet et de valider son orientation par le contact avec la réalité professionnelle. En effet, l'entreprise est au cœur de ce parcours de formation se décomposant en période de remises à niveau et de stages professionnels. Formidable outil de lutte contre les décrocheurs scolaires, ses structures forment aux emplois de demain. Alors soutenons-les !

Christelle MADELEINE

FRONT NATIONAL

Restauration de la Chapelle Notre-Dame

Emblème de notre patrimoine lyonnais, la Chapelle Notre-Dame a été fondée au XII^e siècle sur l'Île Barbe et demeura pendant plusieurs siècles un centre majeur du culte marial. Cette subvention est aujourd'hui essentielle pour restaurer notre admirable héritage historique, conserver notre rayonnement culturel et maintenir notre rang parmi les destinations touristiques les plus fréquentées. Il est bon de revenir à l'essence même de la culture qui est l'élévation des esprits par le beau. Nous sommes les héritiers d'une grande histoire et d'une grande civilisation ! Le Front National est heureux de voter cette subvention à l'Association des Amis de l'Île Barbe et la félicite pour son admirable travail.

Tiffany JONCOUR



VAISE INDUSTRIE ROCHECARDON

Président : Cédric ROUSSET

✉ crousset69@yahoo.fr

Élu Référent : Maud SGORBINI

🌐 sites.google.com/site/conseilquartier9vir

Patrimoine : une double récompense !

Distingué en février au Jury APICQ (Appel à Projets des Initiatives des Conseils de Quartiers) pour son projet d'application smartphone pour découvrir le patrimoine de Vaise, notre Conseil de Quartier vient également de recevoir le prix "Citoyens du patrimoine" de la Ville pour son projet MOOV (Mémoires des ouvrières de Vaise), recueil de paroles des ouvrières des usines du 9^e, de l'après-guerre aux années 70, sur livret et CD.

Doubles félicitations donc à la commission patrimoine pour ce travail de longue haleine, et cette belle idée que tout autant que les pierres, la mémoire humaine est un formidable patrimoine à valoriser !



CHAMPVERT GORGE DE LOUP

Présidente : Dulce ORFAO

✉ cq9champvert-gorgedeloup@hotmail.fr

Élu Référent : Martine DESFOURS

Le Conseil se met au vert

En avril, une vingtaine d'habitants ont visité avec le Conseil de Quartier les jardins ouvriers Les Eglantiers situés près du fort de Loyasse. D'autres occasions de découvrir de l'intérieur ces jardins familiaux sont prévues jusqu'en septembre, dans le cadre de l'animation « Les jardins au fil des saisons ». Parmi les autres projets : des journées prévention sécurité routière ou sport-découverte et de grands rendez-vous annuels autour du théâtre, de la musique ou de la chanson...

Le Conseil de Quartier se réunira en assemblée plénière en octobre prochain : c'est l'occasion d'en savoir plus et d'apporter ses idées.



SAINT-RAMBERT ÎLE BARBE

Présidente : Marie-Dominique ROLLING

✉ cquartier-strambert@laposte.net

Élu Référent : Abel GAGO

🌐 cquartier-saintrambert-ilebarbe.fr

C'est quoi les incroyables comestibles ?

Un projet citoyen dont le but est de faire pousser des légumes, des fruits et des plantes aromatiques en ville. C'est aussi et surtout une façon de réunir les habitants du quartier autour d'une belle idée. Avec le soutien du Conseil de Quartier et du service des Espaces Verts de la Ville de Lyon, 5 bacs ont été installés : 3 sur la terrasse de la MJC et 2 près du composteur sur le plateau.

Vous êtes tous invités à en prendre soin, planter, arroser, cueillir (quelques feuilles de basilic, une salade ... ne prenez pas la plante entière). Ils comptent sur vous pour les chouchouter, surtout quand il fera chaud (arrosage)...



DUCHÈRE

Président : Charles ATTALI

✉ charlesattali@free.fr

Élu Référent : Hafid SEKHRI

Assemblée plénière du Conseil de Quartier Lyon 9^e Duchère

Notre assemblée plénière a eu lieu le vendredi 24 mars 2017. Monsieur Le Maire du 9^e arrondissement, accompagné de Madame SALVOCHE, Messieurs Bernard BOCHARD, Abel GAGO, Karim MAHMOUD-VINTAM (Cité d'Or) et Hafid SEKHRI (élu référent) étaient présents.

Une soixantaine de personnes est venue assister à cette assemblée. Il a été projeté différents supports avec commentaires des élus présents. Des questions ont été posées par les participants et des réponses ont été données par nos élus. Cette assemblée s'est terminée par un verre de l'amitié.

PRENEZ NOTE

LES GUINGUETTES DU NEUVIÈME

Réservez dès à présent votre journée !
Le vendredi 14 juillet 2017, *Les Guinguettes du neuvième* reviennent dans une ambiance résolument rétro et familiale. De 15h à 23h, concerts gratuits et animations pour enfants rythmeront la journée. Restauration sur place.

 Parc Roquette

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 15 juillet au 27 août 2017, la Mairie du 9^e arrondissement sera fermée pendant la pause méridienne. Les samedis, la Mairie de Vaise sera ouverte en service limité et la Mairie annexe de la Duchère fermée.
Plus d'infos sur mairie9.lyon.fr

ILS FONT LE QUARTIER



DEPUIS 1979, L'ALPIL (ACTION POUR L'INSERTION PAR LE LOGEMENT) AGIT SUR L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DE CELLES ET CEUX QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT. ENTRETIEN AVEC EVELYNE GUERRAZ, MEMBRE DE L'ALPIL.

Quelles sont les missions de l'ALPIL ?

Notre première mission est d'accueillir et d'accompagner les publics en difficultés sur les questions liées au logement : accès au logement, à l'hébergement, mais aussi prévention des expulsions locatives ou encore lutte contre l'habitat indigne. Depuis plusieurs années, nous développons aussi une compétence d'expertise auprès des pouvoirs publics pour mettre en oeuvre et faire évoluer les dispositifs publics d'intervention auprès des ménages en difficulté.

Combien de ménages accompagnez-vous chaque année ?

En moyenne 3 500. Via d'abord la Maison de l'Habitat où l'on trouve les informations nécessaires en matière de droit au logement. Puis, notamment pour prévenir les cas d'expulsions locatives, nous assurons des permanences hebdomadaires dans les Tribunaux d'Instance de

l'agglomération. Pour le public plus en marge, nous avons créé avec la fondation Abbé Pierre, une permanence d'accès au droit qui permet d'engager des démarches en vue d'un logement ou un hébergement. Enfin, pour les situations sanitaires les plus graves nous avons développé un accompagnement médico-social en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Quel public accompagnez-vous ?

Si auparavant nous accueillions essentiellement des personnes isolées et sans revenu, aujourd'hui plus de la moitié (58%) sont des familles avec un ou plusieurs enfants. En ce qui concerne les revenus, on s'aperçoit aussi que 25% des gens que nous accueillons perçoivent un salaire et que parmi eux, une personne sur deux est titulaire d'un CDI à temps plein. Mais cela ne suffit manifestement pas à leur garantir un logement.